

Collège Droit science politique économie gestion

Première année de Master - Mention « Droit des affaires » Parcours type « Droit des affaires comparé »

Enseignements et contrôle des connaissances : 2022-2028

Version du 11/03/2020					Volume horaire de l'année (h) :		215,50 220,00
Premier semestre	Volume horaire du semestre :			Entre Et	215,50 220,00	ECTS:	30
	Organisation pédagogique Ba		Bare	ème		Examen terminal	
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
Compétences fondamentales							
UE obligatoires							
Droit privé comparé	15,00	35,00	40	60	10	Ecrit	3 h
Droit spécial des sociétés	15,00	35,00	40	60	10	Ecrit	3 h
Compétences complémentaires							
UE obligatoires							
Droit fiscal des affaires : TVA - Enregistrement		35,00		30	3	écrit ou oral	1h si écrit
Droit bancaire		35,00		30	3	écrit ou oral	1h si écrit
UE obligatoires à choix - 1 UE à choisir parmi les 2 suivantes :							
Droit international privé général		35,00		30	3	écrit ou oral	1h si écrit
Droit du commerce international		35,00		30	3	écrit ou oral	1h si écrit
Compétences transverses							
UE obligatoire : (1 seule langue possible)							
¤ anglais (cours en présentiel + cours en ligne)**	15,00		10		1		
¤ allemand	10,50		10		1		
¤ espagnol	10,50						
UE optionnelle							
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre							
Total du semestre sur	300	Capitalisation du semestre à partir de				150	points

Deuxième semestre		Volume horair	e du semestre :		h	ECTS:	30			
	Organisation pédagogique		Barème			Examen terminal				
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée			
Compétences fondamentales										
Compétences complémentaires		1	1							
		MOBILITE								
Compétences transverses										
Compétences spécifiques sur candidature										
Total du semestre sur	300		Capitalis	ation du semest	re à partir de	150	points			
Compétences facultatives*										
Stage facultatif ou tutorat		10 1 Rapport de stage/tutorat				tage/tutorat				

^{*} Les notes et les résultats des UE facultatives ne sont pas pris en compte pour l'obtention du semestre et donc de l'année et du diplôme. Ils figureront sur le supplément au diplôme délivré à l'issue de la formation.